



TEXTE n° 203
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

6 décembre 2018

PROPOSITION DE RESOLUTION

*invitant le Gouvernement à créer un fonds spécifique
destiné à la recherche oncologique pédiatrique.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de résolution.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 6 décembre 2018.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

ISBN 978-2-11-154096-5



9 782111 540965

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale